

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 mars 2026 à 9 h 05 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim.

**CE-20260304-458**

---

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -  
CONSEIL MUNICIPAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Aline Dib, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au dîner conférence annuel des femmes du Barreau de Laval, le 30 mars 2026 au Centre de congrès Palace, au montant de 70 \$.

(CT:1888616)  
(SD-2026-1014)

---

**CE-20260304-459**

---

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -  
CONSEIL MUNICIPAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Aline Dib, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au 20e anniversaire de l'Association du Jeune Barreau de Laval, le 27 mars 2026 au Cabaret C de Laval, au montant de 75 \$.

(CT:1888682)  
(SD-2026-1032)

---

**CE-20260304-460**

---

RECOMMANDATION AU CONSEIL - VENTE - IMMOBILIER  
SHAGAL INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de vendre à Immobilier Shagal inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 1 637 781 (lot projeté 6 700 960) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 221,9 mètres carrés, pour la somme de 333 000 \$, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, le 2 septembre 2025 sous le numéro 5844 de ses minutes, les frais notariés, d'opération cadastrale et de radiation s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées à la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-576)

**CE-20260304-461**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - FERMETURE DE RUE  
ET EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.1 637 781

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de fermer une partie du boulevard Curé-Labelle, soit une partie du lot 1 637 781 (lot projeté 6 700 960) du cadastre du Québec et d'exclure cette partie de lot du domaine public.

(SD-2026-576)

**CE-20260304-462**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 637 781 - PL-2025-189

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement cadastral du lot 1 637 781 du cadastre du Québec par les lots 6 700 960 et 6 700 961 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, le 29 août 2025 sous le numéro 5839 de ses minutes, conditionnellement à l'approbation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivant la délivrance du permis de lotissement PL-2025-189;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-576)

**CE-20260304-463**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994 ET 1 070 060 - PL-2025-151

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le remplacement des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994 et 1 070 060 du cadastre du Québec par les lots 6 691 132, 6 691 133 et 6 691 134 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 12 juin 2025 sous le numéro 7605 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2025-151;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-768)

**CE-20260304-464**

INCLUSION - LOTS 1 070 074, 6 691 134 ET 6 691 132 -  
BOULEVARD DES LAURENTIDES ET RUE SAINT-HUBERT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'inclure les lots 1 070 074 et 6 691 134 du cadastre du Québec à l'emprise du boulevard des Laurentides et d'inclure le lot 6 691 132 dudit cadastre à l'emprise de la rue Saint-Hubert.

(SD-2026-768)

**CE-20260304-465**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 068 732 - PL-2025-102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 1 068 732 du cadastre du Québec par les lots 6 685 107 et 6 685 108 projetés dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 12 juin 2025 sous le numéro 7604 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivant la délivrance du permis de lotissement PL-2025-102;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-770)

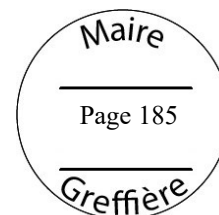
**CE-20260304-466**

INCLUSION - LOT 6 685 108 - RUE SAINT-HUBERT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'inclure le lot 6 685 108 du cadastre du Québec à l'emprise de la rue Saint-Hubert.

(SD-2026-770)



**CE-20260304-467**

---

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS P.1 637 764, P.1 637 769 et P.1 637 772

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de 9423-7674 Québec inc., ses représentants, successeurs ou ayants droits, de vendre à la Ville pour la somme de 162 000 \$ une partie des lots 1 637 764, 1 637 769 et 1 637 772 (lot projeté 6 604 227) du cadastre du Québec, d'une superficie totale approximative de 107,9 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par Robert Mathieu, arpenteur-géomètre, le 8 décembre 2025 sous le numéro 5954 de ses minutes, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de vente, requis pour des fins d'emprise de rue et pour assurer la pérennité des aménagements actifs;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1887736)  
(SD-2026-840)

---

**CE-20260304-468**

---

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 162 000 \$, prise à même le Règlement L-13173-F, pour défrayer l'acquisition d'une partie des lots 1 637 764, 1 637 769 et 1 637 772 (lot projeté 6 604 227) du cadastre du Québec, requis pour des fins d'emprise de rue et pour assurer la pérennité des aménagements actifs;

d'approuver une dépense, prise à même le Règlement L-13173-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1887736)  
(SD-2026-840)

---

**CE-20260304-469**

---

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13173-F

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13173-F, un montant de 171 900 \$, taxes nettes incluses, dans le cadre de l'acquisition d'une partie des lots 1 637 764, 1 637 769 et 1 637 772 (lot projeté 6 604 227) du cadastre du Québec, nécessaires pour des fins d'emprise de rue et pour assurer la pérennité des aménagements actifs.

(CT:1887736)  
(SD-2026-840)

**CE-20260304-470**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ACTE DE CESSION - MISSION UNITAÎNÉS - LOTS 6 711 996 ET 6 711 997

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'acte de cession à titre gratuit à Mission Unitainés, ses représentants, successeurs ou ayants droits, du lot 6 711 996 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 046,6 mètres carrés, et de consentir une servitude temporaire permettant les activités liées au chantier sur le lot 6 711 997 dudit cadastre, d'une superficie de 364,2 mètres carrés, nécessaires pour l'aménagement du futur stationnement du projet Mission Unitainés;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à publier l'acte de cession;

d'autoriser le directeur du Bureau des transactions et des investissements immobiliers à signer pour et au nom de la Ville l'acte de cession, de prescrire qu'il ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-958)

**CE-20260304-471**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOTS 6 711 996 ET 6 711 997

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'exclure les lots 6 711 996 et 6 711 997 du cadastre du Québec du domaine public.

(SD-2026-958)

**CE-20260304-472**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2153

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'autoriser Gestisoft inc. à effectuer un mandat de services de développement et de maintenance de la solution CRM, prévus au contrat DOS-2153, pour la période du 9 avril 2026 au 8 avril 2027, au montant de 894 144,48 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2153.

(CT:1884872)  
(SD-2026-463)

---

**CE-20260304-473**

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-13010, L-13092 ET L-13174-F -  
CONTRAT DOS-2153

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles aux règlements suivants:

Règlement L-13010, un montant de 158 595 \$;

Règlement L-13092, un montant de 89 807 \$;

Règlement L-13174-F, un montant de 568 100 \$;

le tout conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-2153 par le conseil municipal.

(CT:1884872)  
(SD-2026-463)

---

**CE-20260304-474**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -  
NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE  
LA VILLE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Johanne Couture et Serge Vaugeois à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Laval, et ce, à compter du 9 avril 2026 et jusqu'à ce que le conseil nomme les nouveaux membres du CCU, conformément à l'article 38 du Règlement numéro L-13132 concernant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2026-874)

---

**CE-20260304-475**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -  
NOMINATIONS - COMITÉ SUR LES TRANSPORTS ET LA  
MOBILITÉ DURABLE DE LA VILLE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de renouveler la nomination de Guy Picard et François Pepin pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, rétroactivement à compter du 6 février 2026.

(SD-2026-903)

---

**CE-20260304-476**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -  
COMITÉ SUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ DURABLE  
DE LA VILLE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Francis Mainville-Pannese à titre de membre indépendant au sein du Comité sur les transports et la mobilité durable de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2026-905)

---

**CE-20260304-477**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -  
NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES  
AÎNÉES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de renouveler la nomination de Roula Yammine, Hélène Lortie et Monique Bernatchez à titre de membres indépendantes au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 12 mars 2026;

de renouveler la nomination de Roula Yammine à titre de présidente du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 12 mars 2026.

(SD-2026-906)

---

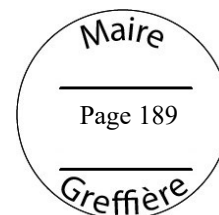
**CE-20260304-478**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -  
NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES  
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Marjory Bernier à titre de membre indépendante au sein du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 12 mars 2026.



(SD-2026-907)

---

**CE-20260304-479**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 18 février 2026 à 9 h.

(SD-2026-839)

---

**CE-20260304-480**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 18 février 2026 à 9 h 12.

(SD-2026-839)

---

**CE-20260304-481**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÈGLEMENT L-13254

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du procès-verbal de correction concernant le Règlement numéro L-13254 adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 22 décembre 2025 à 9 h 01.

(SD-2026-854)

---

**CE-20260304-482**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLEUS DE LA VILLE DE LAVAL

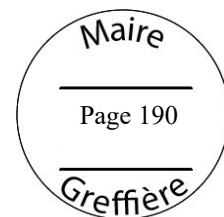
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Nancie Bergeron, secrétaire de la direction principale des RH au Service des ressources humaines, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval, en remplacement de Eric Mougin, conformément au Règlement numéro L-13046 concernant le Régime de retraite des cols bleus de la Ville de Laval.

(SD-2026-1038)

---



**CE-20260304-483**

**AUTORISATION - AFFECTATION - RÉSERVE FINANCIÈRE  
POUR LE SERVICE DE L'EAU**

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser une affectation d'un montant maximum de 15 000 000 \$ en provenance de la réserve financière pour le service de l'eau pour le financement des honoraires professionnels, des acquisitions d'équipements, des pièces et de main d'oeuvre pour les réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'alimentation et l'assainissement de l'eau.

(SD-2026-932)

---

**CE-20260304-484**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13268-F**

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13268-F modifiant le Règlement L-13249-F décrétant des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de sécurisation des infrastructures, de pavage, de bordures, de trottoirs et d'éclairage requis dans le cadre d'activités municipales et un emprunt de 13 709 000 \$.

(SD-2026-954)

---

**CE-20260304-485**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13268-F**

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13268-F modifiant le Règlement L-13249-F décrétant des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de sécurisation des infrastructures, de pavage, de bordures, de trottoirs et d'éclairage requis dans le cadre d'activités municipales et un emprunt de 13 709 000 \$.

(SD-2026-954)

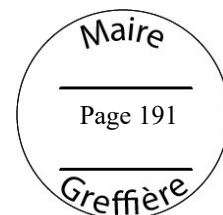
---

**CE-20260304-486**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13268-F**

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13268-F modifiant le Règlement L-13249-F décrétant des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de sécurisation des infrastructures, de pavage, de bordures, de trottoirs et d'éclairage requis dans le cadre d'activités municipales et un emprunt de 13 709 000 \$.

(SD-2026-954)

---

**CE-20260304-487**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - EXERCICE 2025

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport annuel d'activités du trésorier portant sur l'autorisation et le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants, le financement des campagnes à la direction des partis politiques et le contrôle des dépenses électorales pour l'exercice 2025.

(SD-2026-1006)

---

**CE-20260304-488**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports des déboursés produits par le trésorier datés du 18 et du 25 février 2026 au montant de 36 050 464,79 \$ et des rapports des cumulatifs des salaires pour les périodes terminées le 6 et le 13 février 2026 pour un montant de 10 902 950,73 \$.

(SD-2026-1027)

---

**CE-20260304-489**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION - CONTRAT DOS-2039

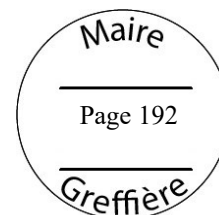
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reconduire, pour une période de 2 ans, aux adjudicataires et aux montants ci-dessous mentionnés, le contrat DOS-2039, adjugé par la résolution CM-20240409-937, pour le service de marquage sur chaussée, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Entreprise T.R.A. (2011) inc.  
lot 1  
2 261 443,28 \$;

lot 2  
1 996 866,25 \$;



lot 4  
3 036 861,69 \$;

lot 6  
1 155 952,27 \$;

lot 7  
1 647 258,32 \$;

lot 9  
208 975,73 \$;

Lignes-Fit inc.  
lot 3  
2 093 160,40 \$;

Les revêtements Scelltech inc.  
lot 5  
881 205,19 \$.

(CT:1873735)  
(SD-2025-5933)

**CE-20260304-490**

---

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3296

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3296, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location sans opérateur d'équipements de nettoyage de rue, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Villeneuve inc.  
4 balais de rue et 1 camion-citerne  
714 875,46 \$;

Équipements J.K.L. inc.  
2 balais de rue  
518 737,31 \$;

9427-6490 Québec inc. (Location ENVIROLAV)  
1 camion-citerne  
88 273,21 \$.

(CT:1879794)  
(SD-2025-6901)

---

Les discussions sur les points 36.4 et 36.5 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---



**CE-20260304-491**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3366

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3366, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de décarbonation à l'usine de filtration Pont-Viau, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Mécanique Northerm inc.  
3 184 692,53 \$.

(CT:1883696)  
(SD-2026-359)

---

**CE-20260304-492**

DÉBUT, SOUTIEN TECHNIQUE, SURVEILLANCE ET  
ANALYSES DE L'AIR - CONTRAT DOS-3366

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Mécanique Northerm inc. pour les travaux de décarbonation à l'usine de filtration Pont-Viau, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser GBI Expert-conseils inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, la phase B pour le soutien technique, au montant de 114 967,40 \$ et la phase C pour la surveillance, au montant de 153 502,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 2;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le soutien technique, la surveillance ainsi que les analyses de l'air durant la réalisation des travaux, la phase B pour le soutien technique, au montant de 3 449,25 \$ et la phase C pour la surveillance, au montant de 8 191,97 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3366 par le conseil municipal.

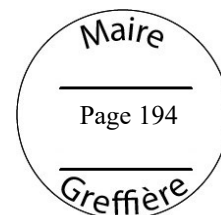
(CT:1883696)  
(SD-2026-359)

---

**CE-20260304-493**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3366

---



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 1 093 700 \$, taxes nettes incluses, le solde de la dépense, au montant de 2 531 062 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du Plan Climatique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faunes et des Parcs (MELCCFP), mesure 3, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3366 par le conseil municipal.

(CT:1883696)  
(SD-2026-359)

**CE-20260304-494**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3368

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3368, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des Baigneurs, pour une période de 365 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bernard Malo inc.  
7 439 606,75 \$.

(CT:1884222)  
(SD-2026-406)

**CE-20260304-495**

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -  
CONTRAT DOS-3368

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 20 000 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3368 par le conseil municipal.

(CT:1884222)  
(SD-2026-406)

**CE-20260304-496**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13219 - CONTRAT DOS-3368

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13219, un montant de 7 492 688 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3368 par le conseil municipal.

(CT:1884222)  
(SD-2026-406)

---

**CE-20260304-497**

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE  
CONTRAT DOS-3041

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-3041 pour les travaux de déminéralisation du lot 1 637 813 du cadastre du Québec, la modification suivante:

des travaux supplémentaires au montant de 47 343,39 \$ à Gestion S. Forget inc., financé par la subvention du Plan Climatique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mesure 6, et dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 12 janvier 2026 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1884369)  
(SD-2026-418)

---

**CE-20260304-498**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS -  
JANVIER 2026

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de janvier 2026, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 3 février 2026, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2026-515)

---

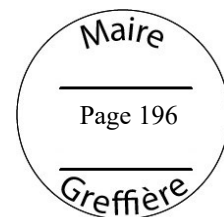
**CE-20260304-499**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE  
CONTRAT DOS-2744 - LOTS 1, 2 ET 3

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier les lots 1, 2 et 3 du contrat DOS-2744, adjugé à GIDexperts inc. aux montants ci-dessous mentionnés par la résolution CM-20250401-379, pour les services professionnels pour des études de vétusté, l'inventaire et la mise à jour du plan directeur de maintien d'actifs (PDMA), phase VII:



lot 1  
349 638,98 \$;

lot 2  
183 988,74 \$;

lot 3  
87 697,18 \$.

(SD-2026-723)

**CE-20260304-500**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSION DE CONTRAT  
- CONTRAT DOS-2605

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession du lot 1 du contrat DOS-2605 concernant un contrat à exécution sur demande pour des services professionnels d'évaluation immobilière par Paris, Ladouceur & Associés inc. (NEQ 1180600349) à Paris, Ladouceur & Associés inc. (NEQ 1181640377), et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

(SD-2026-729)

**CE-20260304-501**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT  
ANNUEL - RÈGLEMENT L-12628 - LISTE DES CONTRATS -  
ANNÉE 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport annuel relatif à l'application du Règlement L-12628 sur la gestion contractuelle ainsi que de la liste des contrats adjudgés par voie d'invitation simplifiée ou de gré à gré pour l'année 2025, le tout conformément à l'article 573.3.1.2, al. 3 (7) de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2026-813)

**CE-20260304-502**

RÉSOLUTION ABROGÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-  
3185

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20260211-340, le comité exécutif adjugeait le contrat DOS-3185 à 9353-3800 Québec inc. (A.C.T.) au montant de 269 315,14 \$, pour l'acquisition de tablettes robustes et accessoires;

ATTENDU QUE cette résolution n'est plus requise;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20260211-340.

(SD-2026-837)

---

**CE-20260304-503**

AUTORISATION - CESSION DE BIENS ET DE VÉHICULES  
ROUTIERS - VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'approvisionnement à se départir des biens et des véhicules routiers non réclamés par leur propriétaire se trouvant à la fourrière municipale par le biais d'une vente aux enchères publiques le 31 mars 2026.

(SD-2026-931)

---

**CE-20260304-504**

APPROBATION - ENTENTE DE COLLABORATION ET  
CONVENTION DE SOUS-OCTROI D'UNE SUBVENTION -  
SANTÉ QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de collaboration et convention de sous-octroi d'une subvention à intervenir entre Ville de Laval et Santé Québec dans le cadre du projet «programme de recherche d'alternatives à la délinquance»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-530)

---

**CE-20260304-505**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT CDU-1-11

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro CDU-1-11 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de se conformer au Plan régional des milieux humides et hydriques et de prendre en compte certaines autres considérations environnementales.

(SD-2025-5829)

---



**CE-20260304-506**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ACTE D'EMPHYTÉOSE - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'acte d'emphytéose à intervenir entre la Ville de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval pour permettre la réalisation du projet de logements abordables Habitation Coalition de l'Est sur le lot 6 569 031 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis au fins des présentes.

(SD-2025-5925)

---

**CE-20260304-507**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ESPOIR HABITAT

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Espoir habitat relative à l'octroi d'une contribution financière au montant maximal de 60 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide au démarrage de logements à but non lucratif, pour son projet visant à réaliser 87 logements sociaux et abordables sur le lot 6 659 766 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1878079)  
(SD-2025-6590)

---

**CE-20260304-508**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9423-7674 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0207 de 9423-7674 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement pour la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages, incluant l'identification des espaces publics et la régularisation des lots en interface avec le boulevard Curé-Labelle, sur les lots existants 1 637 764, 1 637 765, 1 637 766, 1 637 767, 1 637 769, 1 637 770, 1 637 772 et 1 637 773 (lots projetés 6 554 893, 6 700 766, 6 604 227 et 6 700 767) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-430.

(SD-2025-6812)

**CE-20260304-509**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9423-7674 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-103 de 9423-7674 Québec inc., à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale de 8 étages sur les parties des lots 1 637 764, 1 637 766, 1 637 769, 1 637 770, 1 637 772 et 2 058 697 ainsi que les lots 1 637 765, 1 637 767 et 1 637 773 (lot projeté 6 554 893) du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle:

1. une hauteur du plancher du rez-de-chaussée de 0 mètre, au lieu d'un minimum de 0,6 mètre;
2. qu'une partie du bâtiment principal soit exemptée de l'application du plan angulaire, et ce, sur une largeur maximale de 20 mètres;
3. un retrait avant des étages, pour la hauteur entre 10 mètres et 24 mètres, d'un minimum de 2 mètres, au lieu d'un minimum de 3 mètres;
4. un minimum de 24 arbres plantés dans les cours avant et avant secondaire, au lieu d'un minimum de 31 arbres;
5. des parties de logements situés au rez-de-chaussée situées à 0,35 mètre de la ligne avant du terrain, au lieu d'un minimum de 2 mètres;
6. une marge latérale, pour la partie du bâtiment d'une hauteur supérieure à 12 mètres, de 5,15 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres;
7. une proportion minimale de 40 % de la façade principale avant comprise à l'intérieur de la marge avant située à 2 mètres ou plus de la ligne avant de terrain, au lieu d'un minimum de 70 %;
8. la piscine sur le toit sera située à un minimum de 0,4 mètre du rebord du toit, tandis que l'article 340 du Règlement CDU-1 exige une distance minimale de 3 mètres;



et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-27.

(SD-2025-6813)

---

**CE-20260304-510**

**RÉSOLUTION ABROGÉE - DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE ACCEPTÉE - 9423-7674 QUÉBEC INC.**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20251015-2972, le comité exécutif acceptait la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-103 de 9423-7674 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale de 8 étages sur la partie de 1 637 764, 1 637 765, partie de 1 637 766, 1 637 767, partie de 1 637 768, partie de 1 637 769, partie de 1 637 770, partie de 1 637 772, 1 637 773 (lot projeté 6 554 893) du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, une hauteur du plancher du rez-de-chaussée de 0,28 mètre, au lieu d'un minimum de 0,6 mètre et qu'une partie du bâtiment principal soit exemptée de l'application du plan angulaire, et ce, sur une largeur maximale de 20 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-286;

ATTENDU QUE des éléments dérogatoires n'ont pas été inclus à la résolution CE-20251015-2972;

ATTENDU QU'une nouvelle résolution reprend les différents éléments dérogatoires de la résolution CE-20251015-2972, qui sera abrogée, ainsi que les nouvelles dérogations;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20251015-2972.

(SD-2025-6813)

---

**CE-20260304-511**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-13**

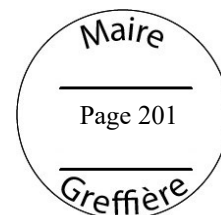
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-13 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions.

(SD-2026-213)

---



**CE-20260304-512**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET  
DE RÈGLEMENT CDU-1-13

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-13 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au jeudi 26 mars 2026 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2026-213)

---

Au point 43.7 de l'ordre du jour, le conseiller Nicholas Borne déclare un conflit d'intérêts et se retire des discussions.

---

**CE-20260304-513**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ACTE  
D'EMPHYTÉOSE - CORPORATION D'HABITATION LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'acte d'emphytéose à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation Laval (CHL) pour permettre la réalisation du projet de logements abordables Habitation Havre du Renouveau sur le lot 6 614 841 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-242)

---

**CE-20260304-514**

DÉSIGNATIONS - MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN  
TECHNIQUE

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Code de l'urbanisme et que ce dernier applique les exigences de construction du Code de construction du Québec, Chapitre I - Bâtiment, et Code national du bâtiment - Canada 2015 (modifié), nommé CCQ, pour les bâtiments qui sont soustraits de la juridiction de la Régie du bâtiment du Québec, conformément à l'article 1.04 de la Loi sur le bâtiment, chapitre B-1.1, r. 2, Code de construction;



ATTENDU QUE le Code de l'urbanisme prévoit que la Ville peut appliquer des solutions de rechange aux exigences du CCQ, si elle est d'avis que ces solutions fournissent un degré de sécurité et de salubrité suffisant;

ATTENDU QU'un comité d'examen technique, formé de 3 fonctionnaires du Service de l'urbanisme de la Ville ainsi qu'un fonctionnaire du Service de sécurité incendie de la Ville, soient désignés par résolution du comité exécutif de la Ville, pour examiner, vérifier et approuver ou refuser une demande de solution de rechange;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à ce que les fonctionnaires désignés ci-dessous mentionnés agissent à titre de membre du comité d'examen technique des demandes de solution de rechange comme prévu par l'article 2192 de la section 3 du chapitre 4 du Titre 10 du Code de l'urbanisme et exercent les pouvoirs et devoirs prévus par ce même règlement:

Véronic Maheu, cheffe de prévention, Service de sécurité incendie;  
Nathalie Giguère, cheffe de prévention, Service de sécurité incendie;  
Yacine Ali-Bey, responsable inspections, Service de l'urbanisme;  
Rawad Wehbé, responsable inspections, Service de l'urbanisme;  
Jean-Michel Perron, responsable information et permis, Service de l'urbanisme;  
Charles-Antoine St-Germain Tremblay, responsable permis et services aux entreprises, Service de l'urbanisme;  
Christian Leclair, coordonnateur architecture, Service de l'urbanisme.

(SD-2026-435)

**CE-20260304-515**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATION -  
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ -  
PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une affectation de 369 085 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté pour le logement social, et ce, à même l'excédent de fonctionnement affecté pour le Programme Rénovation Québec (PRQ).

(SD-2026-451)

**CE-20260304-516**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATION -  
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ -  
PROGRAMME D'AIDE COMPLÉMENTAIRE AU  
PROGRAMME ACCÈSLOGIS



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une affectation de 1 101 670 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté pour le logement social, et ce, à même l'excédent de fonctionnement affecté pour le Programme d'aide complémentaire au Programme AccèsLogis (PACAL).

(SD-2026-451)

---

**CE-20260304-517**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATION - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026 - URBANISME

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté pour le logement social au montant de 4 600 000 \$ au budget de fonctionnement 2026 du Service de l'urbanisme, afin de financer divers programmes et initiatives visant à favoriser le logement hors-marché.

(SD-2026-451)

---

**CE-20260304-518**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - MAISON DE LA FORÊT-URBAINE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le pavillon d'accueil situé au 49, rang de l'Équerre sur le lot 1 871 154 du cadastre du Québec «Maison de la Forêt-Urbaine».

(SD-2026-677)

---

**CE-20260304-519**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

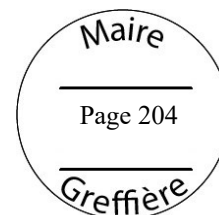
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0159 de l'Institut national de la recherche scientifique, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment institutionnel de 2 étages sur le lot 2 730 947-A du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-25.

(SD-2026-728)

---



**CE-20260304-520**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
CHARLES RIVER LABORATORIES MONTRÉAL ULC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-10 de Charles River Laboratories Montréal ULC, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal sur le lot 2 730 947-A du cadastre du Québec, 531, boulevard des Prairies, un escalier extérieur non dissimulé donnant accès à un étage supérieur au rez-de-chaussée en cour latérale droite, alors que l'escalier doit être dissimulé de la rue par un mur ou entouré de murs (emmuré), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-26.

(SD-2026-783)

---

**CE-20260304-521**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
CENTRE DES FEMMES DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-147 du Centre des Femmes de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal existant sur le lot 1 640 051 du cadastre du Québec, 69, 8e Rue, une représentation artistique murale sur la façade principale secondaire, alors qu'une représentation artistique murale ne peut être réalisée sur une façade principale avant ou secondaire, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-28.

(SD-2026-786)

---

Vu les représentations du requérant qui était présent, les discussions sur le point 43.14 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20260304-522**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE REFUSÉE -  
PHILIPPE MATHIEU CHABOT ET THI THU TRANG NGUYEN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-172 de Philippe Mathieu Chabot et Thi Thu Trang Nguyen, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 446 289 du cadastre du Québec, 3839, rue Joachim-Du Bellay, une entrée charretière d'une largeur maximale de 11,59 mètres, alors qu'un maximum de 5,5 mètres est prescrit, considérant:



l'argumentaire des requérants;

que les conditions afférentes aux exigences d'octroi d'une dérogation mineure prescrites par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme ne sont pas respectées;

que le projet d'implantation lié au permis de construction-nouvelle présente une largeur d'entrée charretière de 5,49 mètres, alors que l'entrée charretière existante présente une largeur de 11,59 mètres;

que nous sommes dans l'impossibilité de constater que les travaux ont été effectués de bonne foi et que l'article 145.5 de la LAU stipule que dans le cas où des travaux dérogatoires ont fait l'objet d'un permis de construction, ces derniers doivent avoir été effectués de bonne foi afin qu'une dérogation mineure puisse être octroyée;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-30.

(SD-2026-789)

---

**CE-20260304-523**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
CENTRE COMMERCIAL PALACE INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-173 de Centre Commercial Palace inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 2 057 154 du cadastre du Québec, 1717-1725, boulevard Le Corbusier:

1. aucun retrait avant des étages sur la façade principale secondaire Est, alors qu'un retrait minimal de 3 mètres est prescrit entre une hauteur de 10 mètres et 24 mètres;

2. une aire de chargement et de déchargement en cour avant secondaire non masquée à partir d'une ligne avant secondaire, alors que l'aire de chargement et de déchargement doit être masquée à partir d'une ligne avant secondaire;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-31.

(SD-2026-790)

---

**CE-20260304-524**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -  
PHILIPPE ROY ET AL.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-5 de Philippe Roy et al., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour le lot 1 856 043 du cadastre du Québec, rue Dante:

1. une largeur de lot de 23,83 mètres, alors qu'un minimum de 25 mètres est prescrit;

2. une superficie de lot de 592,6 mètres carrés, alors qu'un minimum de 1500 mètres carrés est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-32.

(SD-2026-792)

---

**CE-20260304-525**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION  
ABROGÉE - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE  
- SOCIÉTÉ DE GESTION QUERBES INC.

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240910-886, le conseil municipal approuvait l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de Gestion Querbes inc. concernant la contribution de base à verser au projet Curé-Labelle dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU QUE le montant de la contribution municipale de base qui y est prévue doit être révisé et qu'une nouvelle entente doit conséquemment être approuvée;

ATTENDU QUE l'entente n'a pas été signée par la Ville, ni donnée lieu à un versement de sa part;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abroger la résolution CM-20240910-886.

(SD-2026-794)

---

**CE-20260304-526**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ DE GESTION  
QUERBES INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de Gestion Querbes inc. (SGQ) concernant la contribution municipale de base à verser au projet Curé-Labelle, visant à réaliser 117 logements abordables sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) de la Société d'habitation du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1888142)  
(SD-2026-794)

---

**CE-20260304-527**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - JULIEN WITTY ET JULIE TREMBLAY-RUEL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2026-8 de Julien Witty et Julie Tremblay-Ruel, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 855 228 du cadastre du Québec, 660, rue Rémillard, les matériaux de revêtement extérieur de type D plutôt que de type C, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-33.

(SD-2026-796)

---

**CE-20260304-528**

**DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT CDU-1 ACCEPTÉE - URBANISME**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter la demande à l'effet de modifier le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions, et ce, conformément aux résolutions du Comité consultatif d'urbanisme numéros CCU-2025-141, CCU-2025-142 et CCU-2025-452;

de demander aux services de l'urbanisme et des affaires juridiques de préparer le projet de règlement requis.

(SD-2026-867)

---

**CE-20260304-529**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT SUR L'EXERCICE DU POUVOIR EXCEPTIONNEL DE DÉROGATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME - ANNÉE 2025**

---



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport sur l'exercice du pouvoir exceptionnel de dérogation aux règlements d'urbanisme (super-pouvoir) conféré par l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, c. 2) pour l'année 2025.

(SD-2026-924)

**CE-20260304-530**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - YVES NUMAINVILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-3 de Yves Numainville, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un 3e logement au bâtiment existant sur le lot 1 627 063 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-57.

(SD-2026-999)

**CE-20260304-531**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - DOMINIC WAGNAC ET AL.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

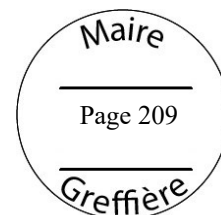
d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2026-5 de Dominic Wagnac et al., propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de la construction d'une habitation de 9 logements sur le lot 1 785 465 du cadastre du Québec, en retour d'une compensation d'un montant de 559 \$, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-58.

(SD-2026-1000)

**CE-20260304-532**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
VINCENT ALBANESE ET JOHANNE PRINCIPE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0108 de Vincent Albanese et Johanne Principe, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 3 étages sur le lot 1 494 656 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-60.

(SD-2026-1004)

---

**CE-20260304-533**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
MÉLISSA LACHANCE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0190 de Mélissa Lachance, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 469 528 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-62.

(SD-2026-1010)

---

**CE-20260304-534**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
PHILIPPE REGIS ET MARIE ANNE JEUDINE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2026-0007 de Philippe Regis et Marie Anne Jeudine, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 601 260 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2026-63.

(SD-2026-1013)

---

**CE-20260304-535**

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU  
CONTRAT SP-29271

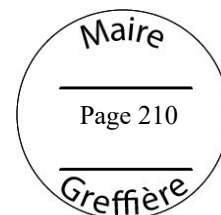
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 3 233,61 \$ pour la contingence du contrat SP-29271 relatif à des travaux de correction du drainage sur la terrasse Bellefeuille, lot 17, groupes 1 à 6.

(CT:1884413)  
(SD-2026-420)

---



**CE-20260304-536**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12815-F - CONTRAT SP-29271

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12815-F, un montant de 3 234 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1884413)  
(SD-2026-420)

---

**CE-20260304-537**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III)

---

ATTENDU QUE seules les dépenses admissibles effectuées après la date de dépôt de la demande d'aide financière sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux préparatoires confirmés par la ministre sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de septembre 2023 et se sont terminés au mois décembre 2025;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

des photos des travaux réalisés;

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres par type de voies cyclables et de sentier polyvalents réalisés (volet 1);

nombre d'ouvrage d'art, de structures ou de ponts construits et la longueur de ceux-ci (volet 1);

nombre de cases de vélos de stationnements pour vélos (volet 1);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);



EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour l'exercice 2023-2024, préparés par le Service de l'ingénierie, ainsi que du rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et lesdits rapports.

(SD-2026-536)

**CE-20260304-538**

---

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (VÉLOCE III)

---

ATTENDU QUE seules les dépenses admissibles effectuées après la date de dépôt de la demande d'aide financière sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux préparatoires confirmés par la ministre sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de septembre 2023 et se sont terminés au mois décembre 2025;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre:

les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

des photos des travaux réalisés;

le résultat relatif aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres par type de voies cyclables et de sentier polyvalents réalisés (volet 1);

nombre d'ouvrage d'art, de structures ou de ponts construits et la longueur de ceux-ci (volet 1);

nombre de cases de vélos de stationnements pour vélos (volet 1);



nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour l'exercice 2023-2024, préparés par le Service de l'ingénierie, ainsi que du rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et lesdits rapports.

(SD-2026-537)

---

**CE-20260304-539**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures souterraines 2026-2027 pour la réhabilitation par chemisage des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, au montant de 601 185,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 3.

(CT:1885859)  
(SD-2026-590)

---

**CE-20260304-540**

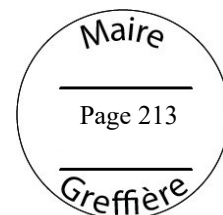
DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE  
L'EAU - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 603 860 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat de services professionnels par le conseil municipal.

(CT:1885859)  
(SD-2026-590)



---

**CE-20260304-541**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures souterraines 2026, groupe 2, pour la reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Kléber, Fontainebleau, Victor-Hugo, Chavigny et Charles-Garnier, au montant de 473 748,74 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 3.

(CT:1885910)

(SD-2026-599)

---

**CE-20260304-542**

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE  
L'EAU - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 432 596 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat de services professionnels par le conseil municipal.

(CT:1885910)

(SD-2026-599)

---

**CE-20260304-543**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-3382

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Shellex Groupe Conseil inc. pour effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2026, groupe 2, au montant de 211 645,98 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3382 par le conseil municipal.

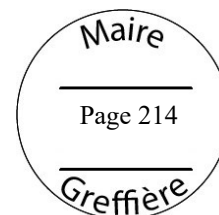
(CT:1886505)

(SD-2026-687)

---

**CE-20260304-544**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13248-F - CONTRAT DOS-3382



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13248-F, un montant de 193 261 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3382 par le conseil municipal.

(CT:1886505)  
(SD-2026-687)

---

**CE-20260304-545**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Artelia Canada inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2026, groupe 5, au montant de 189 419,01 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3393 par le conseil municipal.

(CT:1886699)  
(SD-2026-720)

---

**CE-20260304-546**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13179-F - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13179-F, un montant de 172 965 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1886699)  
(SD-2026-720)

---

**CE-20260304-547**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2125

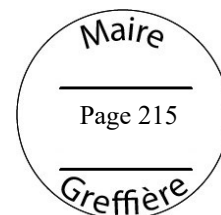
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Artelia Canada inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2026, groupe 3, au montant de 199 272,09 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2.

(CT:1886722)  
(SD-2026-727)



---

**CE-20260304-548**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13179-F - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13179-F, un montant de 181 962 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1886722)

(SD-2026-727)

---

**CE-20260304-549**

APPROBATION - ENTENTE DE COLLABORATION 201741 -  
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ  
DURABLE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de collaboration 201741 à intervenir entre le ministre des Transports et de la Mobilité durable et la Ville de Laval concernant la reconstruction de l'écran antibruit le long de la rue de l'Ombrette, aux abords de l'autoroute des Laurentides (A-15) en direction nord, entre les boulevards Dagenais et Curé-Labelle;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente;

d'autoriser la direction du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tout autre document requis dans le cadre de l'entente, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2026-731)

---

**CE-20260304-550**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2125

---

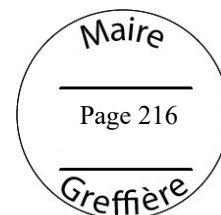
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 122 382,26 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance de Shellex Groupe Conseil inc. prévus au contrat DOS-2125, en lien avec les travaux de réaménagement de l'avenue Léo-Lacombe (tronçon nord) et de prolongement du parc Napoléon-Prud'homme.

(CT:1887005)

(SD-2026-752)

---



**CE-20260304-551**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13119 - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13119, un montant de 111 752 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1887005)  
(SD-2026-752)

---

Les discussions sur le point 50.11 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20260304-552**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 33 032,31 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance de Shellex Groupe Conseil inc. prévus au contrat DOS-2125, en lien avec les travaux de remplacement d'un ponceau près du 541, boulevard des Mille-Îles.

(CT:1887575)  
(SD-2026-823)

---

**CE-20260304-553**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13180-F - CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13180-F, un montant de 30 163 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1887575)  
(SD-2026-823)

---

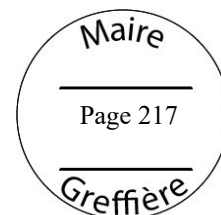
**CE-20260304-554**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1829

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP inc. pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis ainsi que les services à rendre durant la construction pour les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout, de la chaussée, des trottoirs et d'éclairage sur différentes rues de la Ville de Laval, réhabilitation 2027-2028, phases 1 et 2, à savoir:



la section A «études, plans et devis» du projet ainsi que les documents d'appel d'offres, au montant de 459 011,25 \$;

la section B «réalisation et soutien technique» visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 62 304,95 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la section A «études, plans et devis».

(CT:1888667)  
(SD-2026-1030)

---

**CE-20260304-555**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-1829

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 419 139 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel par le conseil municipal.

(CT:1888667)  
(SD-2026-1030)

---

Les discussions sur le point 50.14 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20260304-556**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AVENANT DE  
MODIFICATION AU BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL

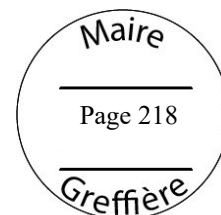
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant de modification au bail à intervenir entre Armand-Frappier S.E.C. et Ville de Laval concernant le renouvellement du terme du bail pour la location de l'immeuble situé au 480, boulevard Armand Frappier, d'une superficie de 50 647 pieds carrés, pour les besoins des services des communications et du marketing et de l'environnement et de l'écocitoyenneté ainsi que les équipes de développement des collections, bibliomobile et de la messagerie du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, pour une période de 5 ans, soit du 1er avril 2026 au 31 mars 2031, et ce, aux termes et conditions énumérés dans cet avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1855658)  
(SD-2025-3072)



**CE-20260304-557**

BAIL AGRICOLE EN FAVEUR DE 9285-8539 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail agricole à intervenir entre 9285-8539 Québec inc. et Ville de Laval concernant la location de 232 lots du cadastre du Québec appartenant à la Ville, situés sur les sites 11 et 13 du remembrement agricole, nécessaires à des fins d'agriculture, pour une période de 55 mois, soit du 1er juin 2026 au 31 décembre 2030, suivi d'une option de renouvellement automatique de 5 ans, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'approuver la déclaration de location ainsi que le formulaire de demande de paiement conjointe du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) concernant les lots susdits, loués à 9285-8539 Québec inc., portés au rôle d'évaluation foncière sous divers numéros énumérés à l'annexe 1 du bail, et ce, pour la durée du bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-534)

**CE-20260304-558**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à Les Services EXP inc. au montant de 379 532,48 \$, pour les services professionnels en ingénierie pour la préparation des études, des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de mise aux normes de l'atelier mécanique et de soudure du garage secteur 3, à savoir:

la phase études, plans et devis, au montant de 246 621,38 \$;

la phase assistance technique, au montant de 57 027,60 \$;

la phase surveillance des travaux, au montant de 75 883,50 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase études, plans et devis, et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2586, lot 1.



(CT:1886477)  
(SD-2026-684)

**CE-20260304-559**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 225 199 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation du mandat de services professionnels par le conseil municipal.

(CT:1886477)  
(SD-2026-684)

**CE-20260304-560**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-1973

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 18 798,41 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils de MLC Associés inc. prévus au contrat DOS-1973, lot 2, en lien avec la préparation d'une étude dans le cadre du projet de travaux de mises aux normes des ateliers mécaniques et de soudure.

(CT:1886571)  
(SD-2026-690)

**CE-20260304-561**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES  
IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-1973

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 17 166 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels d'ingénieurs-conseils de MLC Associés inc., prévus au contrat DOS-1973, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1886571)  
(SD-2026-690)

**CE-20260304-562**

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME  
D'ENTENTES EN PATRIMOINE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser la Ville de Laval à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications en lien avec le Programme d'ententes en patrimoine pour les années 2026, 2027 et 2028, pour un montant total de 2 570 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer, à s'engager et à respecter pour et au nom de la Ville les conditions d'octroi de l'aide financière.

(SD-2026-139)

---

**CE-20260304-563**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ENGAGEMENT -  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME  
D'ENTENTES EN PATRIMOINE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de s'engager à adopter, dans le cadre du sous-volet 4.1 du Programme d'ententes en patrimoine 2024-2027, un règlement modifiant le Règlement numéro L-12659 décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval, afin d'en assurer la conformité aux exigences du ministère de la Culture et des Communications.

(SD-2026-139)

---

**CE-20260304-564**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13239

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13239 modifiant le Règlement L-12795 concernant les bibliothèques, modifiant le Règlement L-13235 prévoyant un mode de tarification relatif à certains biens, services ou activités de la Ville de Laval pour l'année 2026 et abrogeant le Règlement L-13161 concernant la carte Avantages Laval.

(SD-2026-624)

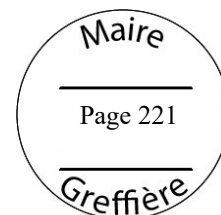
---

**CE-20260304-565**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13239

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13239 modifiant le Règlement L-12795 concernant les bibliothèques, modifiant le Règlement L-13235 prévoyant un mode de tarification relatif à certains biens, services ou activités de la Ville de Laval pour l'année 2026 et abrogeant le Règlement L-13161 concernant la carte Avantages Laval.

(SD-2026-624)

**CE-20260304-566**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13239

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13239 modifiant le Règlement L-12795 concernant les bibliothèques, modifiant le Règlement L-13235 prévoyant un mode de tarification relatif à certains biens, services ou activités de la Ville de Laval pour l'année 2026 et abrogeant le Règlement L-13161 concernant la carte Avantages Laval.

(SD-2026-624)

**CE-20260304-567**

RATIFICATION - ENTENTE DE COMMANDITE - LA BANQUE  
TORONTO-DOMINION (TD)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier l'entente de commandite entre la Ville de Laval et La Banque Toronto-Dominion (TD) concernant le versement d'une somme de 55 000 \$ à la Ville, dans le cadre des Zones musicales 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

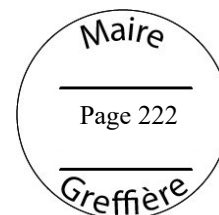
(SD-2026-637)

**CE-20260304-568**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
DÉPENSE - CONTRAT DOS-2453

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense n'excédant pas 804 825 \$, pour défrayer les coûts des travaux sur demande de fabrication et d'installation de la nouvelle signalisation extérieure de la Ville de Laval à Enseignes CMD inc. pour la suite du mandat en cours;



de calculer les coûts conformément aux dispositions du contrat DOS-2453, lot 3.

(CT:1883505)  
(SD-2026-330)

**CE-20260304-569**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-2453

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 734 917 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'autorisation de la dépense par le conseil municipal.

(CT:1883505)  
(SD-2026-330)

Les discussions sur le point 70.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

**CE-20260304-570**

SERVITUDE PERMANENTE - HYDRO-QUÉBEC - LOT P.6 695 340

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à Hydro-Québec, ses représentants, successeurs et ayants droits, une servitude permanente sur une partie du lot 6 695 340 du cadastre du Québec, occupant une superficie approximative de 115 mètres carrés, l'assiette de cette servitude étant montrée au plan préparé par Hydro-Québec le 28 novembre 2025, les frais notariés étant à la charge du requérant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-802)

**CE-20260304-571**

SERVITUDE PERMANENTE - HYDRO-QUÉBEC - LOT P.6 651 975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de consentir à Hydro-Québec, ses représentants, successeurs et ayants droits, une servitude permanente sur une partie du lot 6 651 975 du cadastre du Québec, occupant une superficie approximative de 50 mètres carrés, l'assiette de cette servitude étant montrée au plan préparé par Hydro-Québec le 28 novembre 2025, les frais notariés étant à la charge du requérant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-802)

---

---

À 9 h 47, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Annie Fortin, greffière adjointe par intérim